



UNE NOUVELLE CHAUSSÉE

À VOIE CENTRALE BANALISÉE

Route des Petits Potaches à Septème

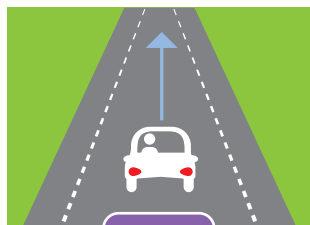
Aussi appelé chaucidou, cet aménagement permet de matérialiser un espace pour les cyclistes sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

La chaussée est alors partagée en 3 voies :

- **Une voie centrale** pour la circulation à double sens des véhicules motorisés : voitures, camions ou motos
- **Deux bandes latérales** pour la circulation des vélos, piétons et cyclomoteurs

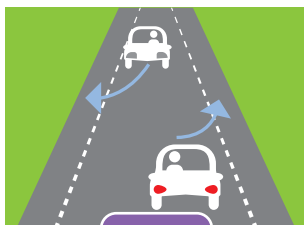
Comment circule-t-on ?

Pour les automobilistes, 3 cas de figure se présentent :



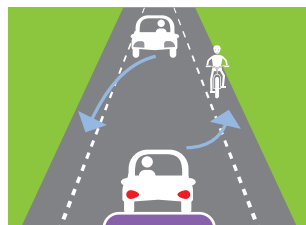
CAS 1

La route est dégagée, on peut circuler sur la voie centrale, dans la limite des restrictions de vitesse.



CAS 2

Si un véhicule se présente en face, on se rabat sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y ait pas de vélo sur la bande latérale.



CAS 3

On croise un véhicule et il y a aussi un vélo sur la bande cyclable. On se rabat sur la droite, derrière le vélo, et on attend que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. **Une fois le cycliste doublé**, si aucun véhicule ne se présente en face, on peut circuler à nouveau sur la voie centrale.

Suivez l'actualité
de l'Agglo sur :
vienne-condrieu-agglomeration.fr

